

Lutte contre les violences faites aux femmes : un engagement fort du CESE



DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 23/11/2018

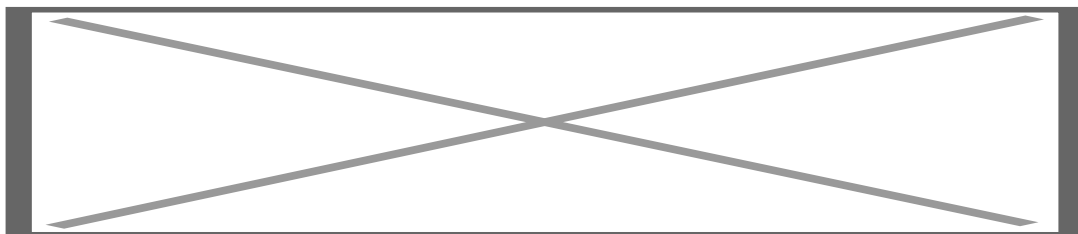
A l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le CESE rappelle son engagement contre les violences sexistes et sexuelles.

Le CESE a publié ces dernières années des études et avis majeurs sur les questions liées à la lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre des travaux de [la délégation aux droits des femmes et à l'égalité](#), délégation actuellement présidée par [Emelyn Weber](#).

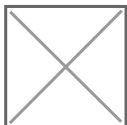
« Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer », un avis et un rapport des rapporteur.e.s [Dominique Rivière](#) et [Ernestine Ronai](#), adoptés en mars 2017.

« Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses », une étude de la rapporteure [Pascale Vion](#), adoptée en 2014.

Dans la continuité de ces travaux, du rapport [« Où est l'argent pour les droits des femmes ? »](#) en 2016, du colloque [« Où est l'argent pour les droits sexuels et reproductifs ? »](#) en 2017, le CESE a organisé jeudi 22 novembre le colloque **« Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? »** avec plusieurs partenaires.



Retrouvez le live du colloque :



Les violences faites aux femmes sont un phénomène de grande ampleur :

- En 2016, 123 femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex compagnon. **Le féminicide constitue la forme la plus extrême de violence contre les femmes et s'inscrit dans un continuum des violences, des plus visibles aux plus insidieuses.** Il représente 1/5ème des meurtres commis en France.

- **Environ 223 000 femmes sont victimes de violences conjugales** (violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint). Parmi elles, seules 14 % ont porté plainte.

- **Environ 84 000 femmes de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol chaque année, soit près de 240 femmes concernées par jour.** Dans 86 % des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime.

A l'occasion du colloque du 22 novembre, **une étude estimant les besoins financiers pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes a été présentée.** Cette étude met en lumière l'insuffisance des financements publics et privés de la lutte contre les violences en France et les leviers d'action possibles pour augmenter ces moyens.

Vous pouvez **lire cette étude [ici](#).**